





# 

# utilisation de la clé OTP





Historique des versions de documentations			
N° de version	Eléments modifiés	Date	Rédacteur
1.0	Version initiale	Septembre 2010	Fabien Boulnois





## **SOMMAIRE**

I.	Principe général	4
II.	Activation de la clé OTP (1ère connexion)	8
III.	Connexion à BE1D (les fois suivantes)	11





# I. Principe général

La base de données des élèves contient des données confidentielles et doit faire l'objet de procédures sécurisées.

L'utilisation de la clé de sécurité OTP garantit un niveau de sécurité très élevé, que l'on est en droit d'attendre pour toutes informations nominatives relatives à des personnes mineures.

La clé de sécurité OTP est un outil d'authentification forte qui permet l'accès à l'application BE1D.

- ◆ OTP (One Time Password) : mot de passe utilisable une seule fois
- L'utilisation de la clé de sécurité OTP garantit un niveau de sécurité très élevé.
- ♣ Elle fonctionne de façon complètement autonome : aucune connexion à l'ordinateur.
- ≠ Elle génère 6 nouveaux chiffres aléatoirement toutes les minutes.

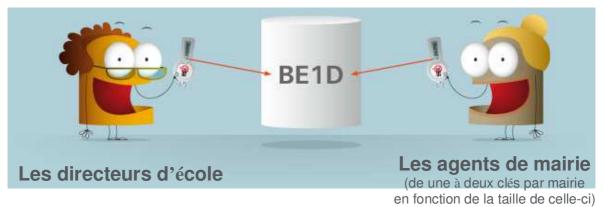


#### Une clé personnelle et nominative

Le détenteur conserve sa clé tant qu'il reste au sein de son académie. Ainsi tout changement d'affectation intra-académique n'entraîne pas la restitution de la clé, mais uniquement la mise à jour de ses droits d'accès aux applications. Si par contre un porteur de clé quitte son académie, il doit alors la remettre à son responsable et s'en voit attribuer une nouvelle dans son académie de destination.

#### Les détenteurs

Les détenteurs des clés OTP sont les utilisateurs de « Base élèves premier degré » :





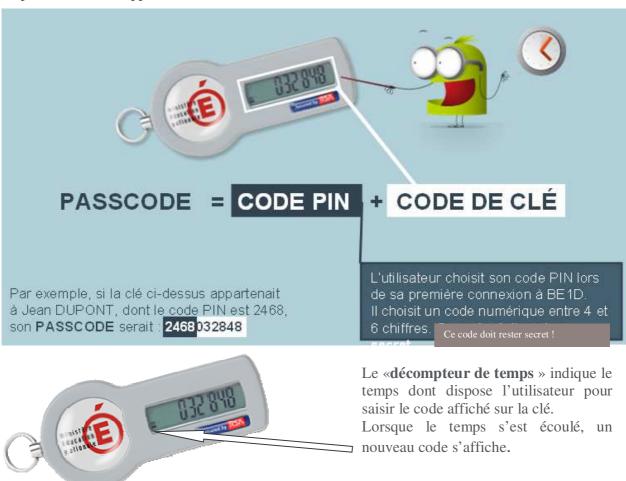


#### Un code toutes les minutes

La clé de sécurité, à ne pas confondre avec une clé USB, fonctionne de façon complètement autonome : aucune connexion à l'ordinateur.

Elle génère un code à 6 chiffres toutes les minutes, le « code de clé ».

Ce code, ajouté au code secret (appelé aussi **code PIN**) que l'utilisateur a choisi, constitue le mot de passe d'accès à l'application BE1D, ou « **PASSCODE** ».

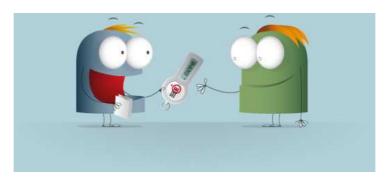






#### Une clé délivrée en mains propres

La clé de sécurité est remise en mains propres par le chargé de Remise de la Clé (RC). L'étape de la remise de la clé en mains propres à son porteur constitue le maillon fondamental de la chaîne de confiance garantissant un niveau d'authentification élevé.



Le nouveau détenteur de la clé en accuse réception sur un bordereau de remise des clés de sécurité. À cette même occasion le RC remet un **manuel d'utilisation**.



La clé de sécurité est personnellement affectée à un détenteur. Celui-ci est donc entièrement responsable de l'usage qui en est fait.

Il veille **à ne pas égarer sa clé** de sécurité et à détruire toute trace du code PIN nécessaire à l'utilisation de la clé.

La détention par un tiers de la clé de sécurité et du code PIN permet en effet de se substituer au porteur et d'agir en son nom

#### Stockage de la clé

La clé de sécurité doit faire l'objet de précaution de rangement. Elle ne doit pas être laissée sans surveillance. Il faut éviter de la laisser la nuit ou pendant les périodes de vacances dans les locaux scolaires.

La clé de sécurité retenue par le ministère est au format « porte-clés »; idéalement, elle doit trouver sa place au côté des autres clés de l'utilisateur, permettant à ce dernier de l'avoir toujours à disposition.

Ce dispositif est en conformité avec les contraintes de confidentialité et de sécurité exigées pour l'accès à des informations nominatives relatives à des personnes mineures.





#### Restitution de la clé



Au moment de son départ définitif, de son changement d'académie, de sa cessation de fonction de directeur, ou à l'expiration de la validité de la clé de sécurité, le détenteur restitue la clé de sécurité à l'inspecteur de l'Éducation nationale et signe le bordereau de restitution.

#### Oubli du code PIN

L'oubli du code PIN est l'incident le plus fréquent et peut notamment survenir à l'issue d'une longue période d'inutilisation de la clé, comme par exemple les congés d'été. Contacter l'assistance

#### Perte, vol ou bris de la clé

Dans le cas d'une indisponibilité définitive de la clé, et notamment dans les situations de vol ou de perte, afin de se prémunir contre une utilisation frauduleuse, le détenteur doit demander au plus vite la désactivation de sa clé en appelant l'assistance.

Cette opération est analogue à la procédure d'opposition pour une carte bancaire, ou de révocation pour un certificat électronique.







# II. Activation de la clé OTP (1ère connexion)

- ♣ se connecter à l'application BE1D (module mairie ou module directeur d'école)
- **↓** L'écran d'authentification s'affiche :



- Saisir votre identifiant affecté par défaut:
  - o Pour un directeur d'école, il s'agit du numéro UAI de l'école (983nnnnX)
  - o Pour la mairie, il s'agit du numéro INSEE de la commune
  - **♣** Saisir le **PASSCODE OTP** : **c'est le n° à 6 chiffres que donne la clé**: (*ex* : 136547)
  - ♣ Cliquer sur activer ma clé
- L'écran suivant s'affiche :





ministère Éducation nationale	accédez à vos applications		
	Authentification de type OTP		
	Saisissez votre nouveau code PIN, contenant de 4 à 6 chiffres:  Confirmez votre nouveau code PIN  Valider		





♣ Choisir et saisir un code PIN à 4 ou 6 chiffres faciles à retenir

Chaque utilisateur doit veiller au respect de la sécurité liée aux mots de passe permettant l'accès à Base Élèves Premier Degré. Ceci implique entre autres le respect des règles de base suivantes :

- o bien choisir son code PIN (éviter les codes ayant des liens évidents avec l'environnement de l'école, comme par exemples : code UAI ou code postal);
- o ne doit pas écrire son code PIN. Le code PIN doit être mémorisé et gardé
  - En aucun cas ce code ne doit être récupérable par un tiers malveillant qui viendrait à entrer en possession de la clé;
- o s'engage à demander l'annulation de ce code PIN auprès de la plateforme d'assistance, en cas de doute sur sa confidentialité.
- Confirmer par une nouvelle saisie le choix de ce code PIN et cliquer sur le bouton Valider
- **■** Un nouvel écran s'affiche :



- Observer votre clé. Attendre que le code sur la clé change. Dans la zone réservée à cet effet, saisir le code PIN choisi précédemment ( à 4 ou 6 chiffres), immédiatement suivi de la combinaison à 6 chiffres qui s'affiche sur la clé.
- Cliquer sur le bouton Valider

FELICITATIONS ! Votre Clé OTP est activée et vous entrez sur l'application Base élève.





# III. Connexion à BE1D (les fois suivantes)

- ♣ se connecter à l'application BE1D (module mairie ou module directeur d'école)
- ♣ L'écran d'authentification s'affiche :



- **♣** Saisir votre identifiant (cf explications ci-dessus)
- Saisir en Passcode le code PIN personnalisé suivi immédiatement des 6 chiffres qui s'affichent sur la clé.
- Cliquer sur Valider

Vous accédez à l'application BE1D.